Le Temps

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

{BnF Gallica

. Le Temps. 1937-10-12.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :
- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter **utilisation.commerciale@bnf.fr**.

Le Temps
5, rue des Italiens, Paris
ANNONCES :
A NOS BUREAUX, 5, RUE DES ITALIENS,
A L'AGENCE HAVAS
ET DANS TOUTES LES AGENCES DE PUBLICITÉ

LA JOURNÉE : DERNIÈRES NOUVELLES

Services télégraphiques et téléphoniques du Temps — Informations particulières et enquêtes

Le Temps
5, rue des Italiens, Paris
ABONNEMENTS D'UN AN :
FRANCE ET COLONIES : 180 FR.
ÉTRANGER :
PAYS A TARIFS POSTAUX RÉDUITS : 270 FR.
AUTRES PAYS : 360 FR.

LES ÉLECTIONS CANTONALES

Comparaison des résultats avec les chiffres des élections législatives de 1936

(Premier tour)

Nous publions ci-dessous une liste reproduisant, dans tous les départements, (uniquement pour les cantons soumis au renouvellement des conseils généraux), le nombre des voix obtenues par chaque parti ou par chaque groupe de partis, aux élections législatives de 1936 et au scrutin d'hier.

Le manque de place nous a obligés, en effet, à réunir sous une même étiquette plusieurs groupes politiques.

Voici les classifications auxquelles nous nous sommes arrêtés :

1° Communistes;
2° S. F. I. O.;
3° Union socialiste : U. S. R., soc. ind., rép. soc.;
4° Radicaux socialistes;
5° Républicains : Alliance démocratique, rép. de gauche, radic. ind., dém. popul.;
6° U. R. D. : Fédération républicaine, Union nationale;
7° Divers : P. S. F., P. P. F., agraires, conservateurs.

Il convient de remarquer que, sous la rubrique « radicaux socialistes » nous plaçons aussi bien les membres de ce parti qui restent fidèles au Front populaire que ceux qui s'opposent aux socialistes et aux communistes.

D'autre part, nous n'avons donné aucun chiffre pour les conseils généraux dans les départements où les résultats ne nous sont pas parvenus complets.

	Communistes 1936	Communistes 1937	S. F. I. O. 1936	S. F. I. O. 1937	Union socialiste 1936	Union socialiste 1937	Radicaux social. 1936	Radicaux social. 1937	Républicains 1936	Républicains 1937	U. R. D. 1936	U. R. D. 1937	Divers 1936	Divers 1937
AIN	4.126	2.910	5.284	4.796	4.036		4.284	13.556	7.308	6.091	5.476	2.261	920	1.990
AISNE	10.254	12.627	21.764	15.841			16.145	16.433	13.450	4.714	5.243	3.840	2.643	3.207
ALLIER	11.967		20.331		593		4.972		6.462		522		288	
ALPES (BASSES-)	1.286	479	1.413	3.599	2.845	102	40	3.365	4.764	2.854		163		124
ALPES (HAUTES-)	1.196	1.016	3.895	834		383	1.878	3.561	5.256	2.630		349		824
ALPES-MARITIMES	12.192	9.459	6.180	3.762	5.252	1.359	924	4.003	18.969	15.713	3.818	1.327	12.645	1.657
ARDECHE	2.400	2.478	8.936	7.894	5.302		1.098	4.551	676	482	14.049	15.200	4.484	
ARDENNES	5.037	4.827	5.380	5.841	1.431	344	3.594	4.279	6.272	8.649	960	2.839	6.965	330
ARIEGE	2.426	1.968	8.124	8.157	3.198	1.281	5.193	9.189	304				2.534	
AUBE	1.767	2.786	3.737	3.609	4.627		5.414	6.145	142	7.105	9.799	1.881	631	2.141
AUDE	1.580	1.994	11.418	10.503	765		13.127	13.442	72	463	1.815	1.356	1.659	1.024
AVEYRON	3.196	1.369	831	1.797	2.284		6.448	5.299	5.340	11.667	19.110	7.172	571	8.465
BOUCHES-DU-RHONE	50.978	25.884	57.011	36.300	10.351	4.013		6.805	12.061	5.183	17.224	2.296	26.581	15.854
CALVADOS	2.857		5.156		2.267		3.514		12.498		19.103			
CANTAL	1.291	1.314	6.652	4.548		9.999	6.270	8.733	9.954	500.2		2.033		712
CHARENTE	4.477	2.661	4.168	4.352	6.353	3.945	11.722	9.225	5.257	6.142	6.169	4.724	3.384	1.383
CHARENTE-INFERIEURE	2.807	3.815	6.881	8.783	2.811	20.154	17.378	2.596	1.886	870	8.849		496	725
CHER	11.868	10.751	8.100	4.552	5.532	1.338	2.557	7.265	9.994	3.577	1.068	2.601		1.857
CORREZE	7.699		10.425		2.864		5.655		5.388					
CORSE	346		109		3.046		6.338		10.529					
COTE-D'OR	2.316	1.669	10.425	8.847	3.798	909	3.050	6.518	12.040	14.206	5.484	287	1.650	3.307
COTES-DU-NORD	3.037	1.171	6.260	4.018		5.380	17.353	23.977	14.171	12.366	15.357	2.632		5.001
CREUSE	1.523		12.757		2.058		8.182		5.599					
DORDOGNE	12.168	8.716	8.878	6.857	9.768	4.581	12.521	25.423	4.851	826	784	1.715	4.737	831
DOUBS	978	1.465	5.640	5.624			6.281	7.189	14.253	1.148	5.107	12.827		
DROME	6.675		9.654		393		5.580		2.243		4.966		1.120	
EURE	1.485	2.439	4.362	4.578	2.677	2.241	11.475	11.155	6.979	628	11.058	8.298	448	3.435
EURE-ET-LOIRE	2.697	3.191	2.835	2.613	5.409		7.870	12.593	11.908	744		6.782		283
FINISTERE	5.492	5.894	12.771	9.440	1.447		13.636	20.517	19.629	11.909	24.710	18.447	10.175	7.127
GARD	8.214	8.641	13.830	9.411	2.650	461	4.086	9.900	4.924	336	1.166		2.880	7.217
GARONNE (HAUTE-)	4.064	1.892	24.963	19.932	414		10.555	21.649	4.432	864	1.973		3.729	1.465
GERS	1.354	793	7.340	5.543		1.930		12.106	6.352	1.718		556	1.492	687
GIRONDE	7.106	7.123	16.648	19.622	16.184	9.765	9.119	7.113	32.281	18.144	8.224	8.614	5.510	708
HERAULT	6.236	58365	14.692	9.918	10.815	8.169	13.069	12.165	3.590	900	982		4.910	4.914
ILLE-ET-VILAINE	2.421	2.599	10.735	8.013	1.058		4.479	14.078	37.364	12.092	9.297	20.726	3.049	5.705
INDRE	4.043	3.196	3.742	5.648	11.925	3.578	5.467	12.111	11.103	8.423	1.936	367	2.217	
INDRE-ET-LOIRE	3.983	2.692	15.061	7.345	3.691		6.522	11.739	14.133	3.589	1.579	213	3.130	6.713
ISERE	5.449	5.208	23.792	16.442	3.237	707	10.951	18.977	15.758	12.203	229		5.457	3.534
JURA	2.523	1.981	4.372	3.222	909		4.876	5.255	4.312	5.593	4.236	3.485	2.960	1.948
LANDES	2.551	2.991	5.666	7.142	3.784	1.183	12.265	13.053	7.855	5.181			73	
LOIR-ET-CHER	2.390	3.411	6.872	3.158	4.057	2.141	5.380	8.598	8.779	9.984	6.379	2.651	641	
LOIRE	11.813	9.903	15.314	18.995	11.853	1.200	9.747	15.644	26.811	16.639	9.914	15.515		
LOIRE (HAUTE-)	1.969	2.062	4.482	5.369	1.181	1.229	2.793	3.583	5.460	14.174	12.472	4.908	4.067	440
LOIRE-INFERIEURE	2.099	3.591	19.632	19.431	1.311		3.807	8.130	18.805	1.470	17.977	34.925	15.545	1.415
LOIRET	3.276	3.579	543	2.817	5.984		11.489	16.851	8.137	3.130	5.638	6.136	2.447	686
LOT	1.651	1.074	3.691	2.821	3.440	3.697	3.599	11.591	6.274	1.529			3.355	484
LOT-ET-GARONNE	10.179		1.513				5.118		12.700		739			
LOZERE	1.273	660	69	236	1.939		2.102	3.201	1.460	4.334	6.086	3.002		1.727
MAINE-ET-LOIRE	1.740		2.304		1.227		10.829		14.743		24.528			
MANCHE	832	1.445	4.248	5.132	2.281	2.190	4.883	2.135	14.359	7.291	20.263	20.984	887	1.637
MAINE	5.692	4.682	14.050	11.157		1.935	10.852	15.493	6.143	2.044	11.183	6.101	9.774	932
MARNE (HAUTE-)	991	1.178	2.631	2.484			12.198	10.684	8.859	2.341	2.423			9.031
MAYENNE	529	759		3.827		1.113	10.522	2.809	12.468	7.831	11.940	7.611	25	6.638
MEURTHE-ET-MOSELLE	6.219		6.035		6.667		4.382		16.542		16.331		608	
MEUSE	695	1.993	4.132	3.775			2.804		8.945	13.770	9.886	5.999		
MORBIHAN	1.383		11.462		1.939		1.753		25.254		5.331		11.596	
MOSELLE	13.268		1.327		12.767				21.704		13.064		18.133	
NIEVRE	4.158	4.890	10.387	7.388	1.453	5.322	2.953	4.991	6.760	3.495	3.324	996	3.162	1.584
NORD	49.501	50.214	82.340	80.840	5.098	1.833	9.969	20.490	73.569	57.653	16.110	14.175	8.801	12.164
OISE	4.928	6.823	6.402	6.258		2.747	10.442	9.823	14.648	13.174	1.520	542	1.703	3.881
ORNE	1.673	903	472	1.301	792		858	1.245	10.588	9.855	11.495	9.075		155
PAS-DE-CALAIS	26.476	28.094	38.441	46.814	1.262	1.670	13.174	11.206	41.858	35.568	9.950		1.474	2.946
PUY-DE-DOME	5.041	5.750	19.367	18.571	5.370	3.951	9.474	15.923	8.057	4.386	8.004	2.279		3.532
PYRENEES (BASSES-)	2.058	1.883	4.450	4.188	3.043		6.922	13.308	21.774	21.149	10.131	8.368	4.857	2.786
PYRENEES (HAUTES-)	1.700	1.691	4.701	2.508		1.191	10.088	11.044	9.624	7.588		1.564	4.222	
PYRENEES-ORIENTALES	5.965	5.446	7.389	6.647	582	1.579	5.383	7.230	1.740	650			1.013	1.238
TERRITOIRE DE BELFORT	170	227	582	1.237			1.296	1.299			2.791	2.464		
RHIN (BAS-)	15.750	20.939	10.256	14.349	8.051	181	1.538	1.507	39.723	17.845	2.415	20.252	919	7.266
RHIN (HAUT-)	4.370		4.952				83		22.319		2.347		1.872	
RHONE	20.083	14.382	19.103	19.213	524		20.088	24.880	5.626	10.278	31.360	16.049	569	9.893
SAONE (HAUTE-)	1.275	402	6.627	3.496	1.848	1.491	7.636	9.728	5.756	3.515	4.733	3.883	367	
SAONE-ET-LOIRE	6.944	5.727	24.729	19.167	6.312	690	7.156	13.786	11.807	6.159	448	4.721		2.670
SARTHE	768	1.217	6.575	3.986		1.063	5.545	13.552	18.903	8.244	5.059	5.394	702	14
SAVOIE	2.185	1.308	2.570	4.232	1.855		6.167	9.772	9.308	7.282	4.906			
SAVOIE (HAUTE)	2.446	1.693	4.831	3.610		284	7.198	7.477	9.660	12.443	7.387	1.922		
SEINE-INFERIEURE	12.454	9.958	3.750	8.801	5.378	2.873	26.060	17.269	26.322	31.604	12.709	18.078	9.773	3.916
SEINE-ET-MARNE	11.129	10.600	9.753	8.141	555		8.681	10.019	10.779	13.546	5.094	2.618	6.072	2.759
SEINE-ET-OISE	47.342	42.044	24.308	28.157	10.994	8.768	14.184	15.140	60.844	22.461	5.701	11.963	665	19.338
SEVRES (DEUX-)	2.735	3.101	6.785	8.298	5.780		11.123	7.448	3.754	9.722	8.325	928	3.126	10.298
SOMME	7.883	11.248	12.197	15.141	2.206	759	8.514	14.922	10.963	17.074	7.210	732	1.353	
TARN	3.030	2.498	14.247	9.020	3.185	3.897	9.412	16.765	5.136	1.618	5.847	3.988	780	
TARN-ET-GARONNE	1.084	597	5.709	3.413			6.256	8.846	4.143	3.238	3.122	1.122		
VAR	0.842	6.521	6.046	8.743	9.259	5.130		1.013	3.379	734	824	155		3.226
VAUCLUSE	8.158	4.160	11.567	7.191	1.011	1.628	8.925	10.322	5.887	199	174			997
VENDEE	947	1.081	4.224	1.586			5.147	3.526	14.187	7.881	15.011	8.855	3.993	12.453
VIENNE	3.090		5.986		888		7.291		22.039		2.635		969	
VIENNE (HAUTE-)	7.298	5.670	25.757	20.334	3.502		715	1.202	14.278	5.870	302		209	631
VOSGES	4.135	4.493	2.012	4.803	1.730	533	16.177	11.339	5.998	12.443	16.779	9.079		
YONNE	2.826	1.953	8.268	4.508	6.268	3.070	3.287	8.457	12.756	8.546	438			1.395

Comparaison du scrutin du 10 octobre (conseils généraux) et du scrutin législatif de 1936 (1er tour)

La comparaison ci-après porte sur les 76 départements pour lesquels nous possédons, au sujet du scrutin d'hier, des résultats complets. Ils sont établis d'après les résultats afférents aux cantons appelés à élire des conseillers généraux.

	1936 (1er tour)	1937 (1er tour)
Comm.	489.496	444.204
S. F. I. O.	809.330	751.323
U. S. R.	167.758	134.687
Rad. soc.	553.604	769.282
Républicains	893.940	635.843
U. R. D.	529.175	390.896
Divers	208.240	217.850
	3.652.243	3.324.085

Statistiques officielles

Conseils généraux

A 6 h. 30 du matin, le ministère de l'intérieur a communiqué la statistique suivante des élections aux conseils généraux :

Sièges à pourvoir	1.525
Résultats obtenus à 6 heures	1.521
Résultats acquis	1.053
Ballottages	467
Résultat non proclamé	1

Partis	Sièges maintenus	Sièges gagnés	Sièges perdus	Ballot.
Communistes	5	3	2	3
Unité prolétarienne	0	0	0	0
Socialistes S.F.I.O.	80	19	7	77
U.S.R. (S. de France	8	2	3	9
U.S.R. Soc. français	0	1	0	2
U.S.R. Rép. soc.	17	3	6	16
Socialistes indép.	6	0	4	10
Rad. Cam.-Pelletan	1	0	0	0
Radicaux socialistes	344	32	56	195
Rad. et rad. indép.	73	22	21	49
Démocrates popul.	12	3	1	5
Rép. de gauche	163	19	27	47
Républ. U. R. D.	164	42	18	47
Conservateurs	53	4	9	3
P. S. F.	3	3	0	1
P. P. F.	0	1	0	1
Autonomistes alsac.	0	0	0	2
Totaux	899	154	154	467

Il manquait alors les résultats de 4 cantons du département de la Corse : ceux de Castifao, Sainte-Marie-Siché, Salice et Vico.

Conseils d'arrondissement

Le ministère de l'intérieur a communiqué, ce matin, la statistique suivante des élections aux conseils d'arrondissement pour le premier tour de scrutin :

Sièges à pourvoir	1.867
Résultats parvenus à 6 heures	1.844
Résultats acquis	1.427
Ballottages	716
Résultat non proclamé	1

Les résultats se répartissent de la façon suivante :

Partis	Sièges maintenus	Sièges gagnés	Sièges perdus	Ballot.
Communistes	10	2	1	11
Unité prolétarienne	0	0	0	1
Socialistes S.F.I.O.	59	27	21	142
U.S.R. S. de France	2	3	0	6
U.S.R. Soc. français	0	0	0	0
U.S.R. Rép. soc.	10	4	6	14
Socialistes indép.	5	2	8	19
Rad. Cam.-Pelletan	0	1	0	4
Radicaux socialistes	262	40	52	260
Rad. et rad. indép.	65	14	28	57
Démocrates popul.	32	8	2	12
Rép. de gauche	157	30	56	92
Républ. U. R. D.	253	51	31	92
Conservateurs	56	11	6	4
P. S. F.	5	14	0	1
P. P. F.	0	1	0	1
Autonomistes alsac.	0	0	0	1
Totaux	916	211	211	716

Les remerciements de M. Edouard Herriot

RHÔNE. — M. Edouard Herriot a adressé aux électeurs du 3e canton de Lyon les remerciements suivants :

Citoyens, je remercie les 3.922 électeurs qui m'ont donné leurs suffrages au premier tour, en dépit des manœuvres inqualifiables dont j'ai été l'objet de la part de ceux qui prétendent moraliser le régime et régénérer le pays.

Pour le second tour de scrutin, je ne changerai pas un mot aux déclarations nombreuses et précises que j'ai eu l'honneur de faire devant vous.

EDOUARD HERRIOT.

Charente-Inférieure. — Les électeurs de Vanzac (Charente-Inférieure), au nombre d'une centaine, n'ont pu voter hier, la municipalité s'étant abstenue, on ne sait pourquoi, de constituer un bureau électoral.

Une note et une statistique du parti social français

Le parti social français a communiqué la note suivante :

Les statistiques communiquées à la presse par le ministère de l'intérieur sont grossièrement erronées en ce qui concerne le parti social français. Elles ne tiennent pas compte du fait que, dans de nombreuses circonscriptions, les candidats du parti social français se sont présentés sous une étiquette d'union, conformément au principe de la candidature unique préconisée par nous, mais ont demandé expressément à figurer dans la statistique officielle du parti.

Nous nous sommes conformés strictement, pour l'établissement de notre bilan, aux indications données par nos candidats.

Le parti social français a d'autre part communiqué, au début de l'après-midi, la statistique suivante :

CONSEILS GÉNÉRAUX : élus 92; ballottages 125; battus 42.

CONSEILS D'ARRONDISSEMENT : élus 118; ballottages 113; battus 27.

A la mémoire de Raymond Poincaré

Sampigny, 11 octobre.

Vendredi prochain, à 14 h. 30, sera inauguré, à Sampigny, un petit monument en souvenir du président Poincaré.

Cette cérémonie, qui n'aura aucun caractère officiel, réunira un certain nombre d'amis de l'ancien président de la République et, notamment, les trois sénateurs de la Meuse; MM. Polimann et Jacquinot, députés; les maires du canton et quelques amis de la Meuse et de Paris.

Des discours seront prononcés par M. Gabriel Hanotaux, ami personnel du président; M. Louis Madelin, au nom de l'Académie française. Un avocat, désigné par le barreau de Paris, M. Payelle, parlera au nom des anciens collaborateurs de M. Poincaré. M. Loyseau du Boulay, président du conseil général de la Meuse, retracera la carrière politique de son éminent prédécesseur dans le cadre du département, et M. Georges Godin, maire de Sampigny, remerciera pour la remise du monument à la commune.

Le monument du président Poincaré est placé sur un petit terrain appartenant à Mme Poincaré, en bordure de la route nationale. Il est l'œuvre du sculpteur Puech.

Le refus par l'Italie des conversations à trois

Un communiqué officiel italien

Rome, 11 octobre.

L'agence Stefani publie la note suivante, qui paraîtra dans le prochain numéro de la nouvelle revue *Informazione diplomatica* :

L'attitude d'une grande partie de la presse des grandes démocraties est essentiellement délétère à la cause de la paix. Tout est mis en œuvre pour jeter l'alarme dans les esprits, pour faire en sorte qu'à un moment donné la situation s'aggrave davantage.

La question des volontaires en Espagne se réduirait à ses proportions réelles, et l'énorme échafaudage dont on l'a entourée tomberait le jour où l'on se poserait cette simple question préjudicielle : « Quel est le nombre des volontaires italiens qui se trouvent actuellement en Espagne ? »

Si on l'ignore dans les milieux responsables de Paris et de Londres, c'est qu'on veut l'ignorer; c'est parce que l'on a intérêt à faire croire à l'existence de dangers imaginaires pour la sécurité des communications franco-anglaises en Méditerranée.

La vérité est que les volontaires italiens en Espagne sont infiniment moins nombreux que la presse alarmiste veut le faire croire. Il est simplement grotesque qu'une certaine presse parisienne parle de 110.000 hommes ou de 12 divisions. Le jour où l'on pourra faire connaître les chiffres, on verra que, dans les milieux rouges, l'on a menti en sachant que l'on mentait.

Il importe en outre de noter que lorsqu'on pouvait annoncer au monde les prétendues défaites des volontaires italiens, la question des volontaires était retirée de l'ordre du jour du comité de Londres. C'est seulement après Santander que certains milieux ont été pris d'une fureur sacrée, dont les origines sont parfaitement identifiables, par crainte que Franco ne remporte la victoire trop rapidement.

En ce qui concerne la fameuse menace d'ouvrir la frontière des Pyrénées, cela n'émeut pas particulièrement l'Italie, qui examinerait avec un parfait sang-froid la nouvelle situation qui se déterminerait ainsi.

Commentaires de la presse britannique

Londres, 11 octobre.

La réponse italienne à la note franco-britannique fait aujourd'hui l'objet de commentaires prudents dans toute la presse.

Le rédacteur diplomatique du *Times*, se faisant l'écho du regret des milieux officiels britanniques, voit dans le rejet des propositions anglo-françaises l'abandon de tout espoir de découvrir une méthode plus rapide de résoudre le problème espagnol que celle du comité de non-intervention. Il faut donc retourner au comité bien que celui-ci soit virtuellement paralysé depuis juillet dernier et qu'il semble qu'il restera impuissant.

C'est sévèrement, d'ailleurs, qu'il juge le comité car, « s'il s'était montré à la hauteur de sa tâche, il n'aurait pas été nécessaire d'envoyer la récente invitation que l'Italie vient de repousser ».

Il est d'autre part d'avis que l'on ne pourrait pas inviter l'Allemagne à des conversations sur le problème espagnol sans adresser d'invitation aux autres nations, et principalement à la Russie. On reviendrait donc à la situation qui paralysa le comité de non-intervention. « C'est pour cette raison purement pratique que l'Allemagne n'a pas été invitée, et cela se justifie de plus par le fait qu'elle n'est pas puissance méditerranéenne. »

Le rédacteur diplomatique du *Daily Telegraph and Morning Post* regrette également le caractère négatif de la réponse du Duce malgré son ton conciliant et observe que, bien qu'elle reprenne un certain nombre des assurances contenues dans la note anglo-française, elle ne réaffirme pas la déclaration du comte Ciano à M. Ingram, chargé d'affaires britannique à Rome, le 22 septembre, promettant de ne plus permettre le départ de « volontaires » pour l'Espagne.

Le rédacteur ajoute que la Grande-Bretagne n'ignore pas que la sécurité des communications françaises et nord-africaines est tout aussi importante pour la France que la sécurité des communications d'est à l'ouest l'est pour la Grande-Bretagne. A cet égard, il se demande, comme son confrère de Tunis, quelles peuvent être les considérations internationales qui ont amené l'Italie à renforcer ses troupes en Libye.

L'éditorial du libéral *News Chronicle* relève que, dans sa réponse, l'Italie serait prête à discuter la question des volontaires au comité de non-intervention.

C'est la meilleure plaisanterie de toute la note, écrit-il. Renvoyer quoique ce soit au comité de non-intervenion, c'est s'assurer qu'il y aura beaucoup de paroles, mais pas d'actes, et M. Mussolini le sait bien.

Le journal préconise donc l'envoi d'une nouvelle note conjointe à M. Mussolini, en termes tout aussi conciliants, « mais il faut qu'elle soit accompagnée d'une action tout aussi catégorique que son refus d'abandonner sa position ».

Il demande l'ouverture de la frontière des Pyrénées, mais il s'empresse d'ajouter qu'il faut que la France ait la « certitude de tout l'appui nécessaire, diplomatique et autre, de la Grande-Bretagne ». « C'est le moins que la Grande-Bretagne puisse faire. »

Suivant le travailliste *Daily Herald*, il ne faudrait pas hésiter. L'heure n'est pas aux atermoiements. Une action rapide et décisive s'impose.

Il est bon, dit le journal, d'être optimiste, mais il est mauvais d'être joué. Répondons à la réponse. Entamons des négociations. Mais que l'on ouvre, dès aujourd'hui, la frontière franco-espagnole et qu'on lève l'embargo sur les armes.

Un discours prochain du Duce

Rome, 11 octobre.

M. Mussolini prononcera un important discours politique le 29 octobre, à l'occasion de l'inauguration du nouveau centre rural d'Aprilia, dans la région des anciens Marais Pontins.

La politique d'autarcie en Italie

Réunion du comité corporatif central

Rome, 11 octobre.

Le Comité corporatif central s'est réuni ce matin à 10 heures, sous la présidence du chef du gouvernement. La session actuelle est destinée à résoudre, sur le plan national, le problème de l'autarcie. Le programme en avait été fixé par M. Mussolini dans le discours qu'il prononça à la troisième Assemblée nationale, le 23 mars 1936.

Dans son discours, le Duce disait :

L'autarcie est la garantie de cette paix que nous désirons fermement. Elle est également une défense contre d'éventuelles intentions agressives de la part de pays plus riches. Qui a couru le risque d'être étranglé par les cordes de la guerre économique, sait quoi penser et comment agir.

Lors de son récent voyage à Berlin, M. Mussolini disait également que « sans l'indépendance économique, l'autonomie politique elle-même de la nation est compromise et un peuple de grandes vertus militaires peut être soumis par la conquête économique ».

Entre ces deux déclarations, les vingt-deux corporations ont été invitées à préparer vingt-deux plans d'autarcie. A la fin de septembre, ce travail préparatoire était terminé. Le comité corporatif central a, aujourd'hui, pour tâche de tracer les grandes lignes d'un programme national ayant pour base les vingt-deux documents en question.

Cette politique d'autarcie a été à la fois rendue nécessaire et facilitée par l'application des sanctions. Les importations italiennes, qui étaient encore de 7 milliards 800 millions en 1935, sont descendues à 5 milliards 994 millions en 1936.

5.400 soldats s'embarquent pour la Libye

Naples, 11 octobre.

Cinq mille quatre cents soldats partiront aujourd'hui pour la Libye. La moitié, qui s'embarquera sur le *Ligura*, appartient aux 60e et 61e régiments d'infanterie; l'autre moitié, qui sera transportée par le *Piemontese*, sera constituée par les 62e et 63e régiments d'infanterie.

La guerre civile en Espagne

Madrid a été bombardée ce matin

Madrid, 11 octobre.

Après un duel entre les deux artilleries, les artilleurs nationalistes ont canonné violemment le centre de la capitale.

Dès 9 heures du matin, des projectiles de gros calibre sont tombés un peu partout dans les rues centrales, dans les quatiers de Quatro-Caminos et de l'Hospicio.

Dans la rue du Dr-Cortezo, six obus ont éclaté, blessant plusieurs personnes. Celles-ci ont été transportées rapidement dans un des hôpitaux de la ville.

Le bombardement a cessé dès 11 heures du matin.

L'affaire du sous-marin espagnol

Brest, 11 octobre.

Le colonel Troncoso, ancien gouverneur militaire d'Irun, a été interrogé, ce matin, par le juge d'instruction, en présence de ses avocats, Me Dausatz, du barreau de Paris, et Me Delmas, du barreau de Bayonne. Il a reconnu avoir envoyé, le 13 septembre, le marquis de Villarès pour proposer au commandant du sous-marin *C-2* de passer dans le camp nationaliste et, moyennant récompense, de livrer le submersible. Il a déclaré qu'il estimait que ce qu'il avait fait était parfaitement correct et qu'il avait confiance dans la justice française. Dès son retour en Espagne, il demandera au général Franco la faveur d'occuper un poste de combat.

L'interrogatoire continue cet après-midi.

Le conflit sino-japonais

Les combats dans la Chine du Nord

Pékin, 11 octobre.

La bataille qui se déroule actuellement le long du fleuve Huto met en présence 250.000 hommes.

Vingt divisions chinoises postées sur la rive sud du fleuve ont pour mission d'enrayer à tout prix l'attaque japonaise.

Bombardement aérien à Shanghaï

Shanghaï, 11 octobre.

Six avions japonais ont bombardé les quais chinois de Nantao tandis que trois autres appareils ont lancé des bombes sur le quartier de Chapei.

Shanghaï, 11 octobre.

Les autorités britanniques ont fait savoir officiellement que par suite de la situation toujours incertaine, elles ne conseillent pas aux femmes et enfants britanniques de regagner actuellement la ville.

La conférence du Pacifique

Londres, 11 octobre.

Dans les milieux diplomatiques anglais on prévoit que la conférence du Pacifique sur le problème d'Extrême-Orient aura lieu à Bruxelles, si le gouvernement belge accepte ce choix, et l'on présume qu'elle pourrait s'ouvrir dans une quinzaine de jours.

Le congrès de la F. I. D. A. C.

La Fédération interalliée des anciens combattants (F. I. D. A. C.) a ouvert aujourd'hui, à Paris, son XVIIIe congrès annuel, qui va se poursuivre pendant plusieurs jours.

Pour rappeler « l'amitié combattante » née sur les champs de bataille, la Fédération interalliée des anciens combattants a également organisé des fêtes du souvenir, auxquelles participeront les dirigeants de toutes les associations qui, dans onze pays, groupent plus de neuf millions d'anciens soldats.

C'est par l'Arc de Triomphe et le pieux hommage au Soldat inconnu qu'a commencé, ce matin, à 9 heures, la première manifestation. Le général Gouraud, gouverneur militaire de Paris, a reçu les délégués que la musique militaire du 24e d'infanterie était allée chercher à leur hôtel pour les accompagner jusqu'à l'Etoile.

Une compagnie du 24e d'infanterie rendait les honneurs. M. Carlo Delcroix, grand mutilé italien, président de la F. I. D. A. C., a déposé une couronne au nom de tous les groupements internationaux.

A dix heures, au centre Marcellin-Berthelot, s'est ouvert le congrès de la fédération. M. Fontenaille, président de la section française, présidait, assisté de M. Carlo Delcroix, de M. Tony Ricou, chef adjoint du cabinet de M. Chautemps, président du conseil, empêché; des représentants des ministres des affaires étrangères, de la défense nationale et de l'air, ainsi que des représentants du corps diplomatique.

Ont pris la parole : M. Fontenaille, qui a salué les camarades et amis accourus de tous les points du monde; M. Carlo Delcroix et les divers rapporteurs.

Cet après-midi se tient la première séance de travail.

A 16 h. 30, grande réception, au centre Marcellin-Berthelot, organisée par Mme G.-H. Thompson, présidente de la fédération féminine.

Enfin, ce soir, dans un restaurant du bois de Boulogne, dîner d'accueil organisé par la Confédération nationale des anciens combattants.

M. Georges Rivoll